



Survol des positions antérieures défendues par ENvironnement JEUnesse

Ce n'est pas la première fois qu'ENvironnement JEUnesse dénonce les investissements dans les hydrocarbures. Au cœur de son action, l'organisme a participé à des consultations et à des débats publics sur les enjeux environnementaux. Depuis 2005, l'organisme a déposé 24 mémoires sur un ensemble de thématiques dont l'énergie et les changements climatiques. Sur ces derniers thèmes, l'organisme a donné une voix aux jeunes lors des audiences et consultations suivantes¹ :

- L'enquête et de l'audience publique du BAPE sur le Projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada - section québécoise (2016) ;
- Les consultations de l'Office de consultation publique de Montréal sur la réduction de la dépendance aux énergies fossiles (2016) ;
- La consultation publique sur le développement des activités de mise en valeur des hydrocarbures et de leur transport (2015) ;
- La consultation publique sur le projet d'oléoduc Énergie-Est de TransCanada de la commission de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal (2015) ;
- Les consultations particulières et auditions publiques sur la cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre de la Commission des transports et de l'environnement (2015) ;
- La consultation sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent (2014) ;
- La consultation sur le projet de loi n°37 : Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste (2014).

De même, ENvironnement JEUnesse a consulté les jeunes engagés en environnement² pour recueillir leurs recommandations à l'intention des décideurs, parmi lesquelles :

- Désinvestir des énergies fossiles et réinvestir ces sommes dans les transports actifs et collectifs, de même que dans le domaine des énergies renouvelables ;
- Adopter une loi stricte pour freiner l'expansion des projets d'oléoducs, et prévoir le démantèlement des infrastructures désuètes ;
- Créer des mesures et offrir des subventions encourageant les citoyen(ne)s à produire, à consommer ou à réintroduire dans le réseau de l'énergie renouvelable (géothermie, solaire, éolien, etc.) ;
- Et, plus largement, favoriser une économie résiliente, locale et équitable.

¹ Les mémoires déposés par ENvironnement JEUnesse se trouvent sur le site web de l'organisme à l'adresse suivante : <http://enjeu.qc.ca/a-propos/publications/>

² Ces recommandations ont été compilées dans le cadre du colloque annuel de l'organisme réunissant des jeunes de partout à travers la province. Les recommandations exhaustives, intitulées « Zéro inaction climatique (2016) » et « Actions prioritaires pour le climat (2015) », se trouvent sur le site web de l'organisme à l'adresse suivante : <http://enjeu.qc.ca/a-propos/publications/>